

31 janvier 2000

00.104

Interpellation Jacques-André Choffet**Ne touche pas à ma Poste**

Coup de tonnerre à mi-décembre, la presse livre les noms de la cinquantaine d'offices ou de bureaux postaux que le projet "Optima" envisage de supprimer en Suisse romande.

Pour le canton de Neuchâtel, 27 offices ou bureaux sont menacés. Ils n'arborent qu'un seul P dans le projet "Optima". Ils sont, en outre, les moins bien notés de cette catégorie, si l'on tient compte des critères: nombre d'habitants, revenu, fréquentation ou encore PME environnantes.

Les centres urbains seront aussi touchés. Pour la ville de Neuchâtel plus que 3 offices sur 9 actuels; pour La Chaux-de-Fonds plus que 3 sur 6.

Nous estimons que la notion de service public est sérieusement remise en cause.

Le Conseil d'Etat estime-t-il qu'il est de son devoir de réagir contre une telle hécatombe?

Cosignataires: N. Aubert, O. Haussener et J.-G. Béguin.